

RAPPORT ANNUEL AU SÉNAT ACADÉMIQUE

2010-2011

VICE -RECTORAT ADJOINT À LA RECHERCHE (VRAR)

ET

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RECHERCHE

LISE DUBOIS

VICE-RECTRICE ADJOINTE À LA RECHERCHE ET

DOYENNE DE LA FESR

Rapport annuel du Vice-rectorat adjoint à la recherche et de la Faculté des études supérieures et de la recherche 2010-2011

Préambule

En lien avec les objectifs 2010-2011 exposés dans le rapport annuel 2009-2010, la Vice-rectrice adjointe à la recherche a présenté à l'équipe de direction de l'UdeM en décembre dernier un plan de développement de la recherche qui s'articule autour de 5 composantes : 1) formulation et mise à exécution d'une stratégie unique de recherche institutionnelle; 2) mise en place de programmes d'aide directe à la recherche; 3) mise en place d'outils de développement, de gestion et de mesure de la recherche; 4) conception et mise à exécution d'un programme de promotion de la recherche; 5) renforcement du Bureau de soutien à l'innovation. Les buts premiers de ce Plan de développement de la recherche sont 1) d'accroître la capacité et la productivité en recherche et 2) d'obtenir davantage de fonds de recherche à l'Université de Moncton en mettant à la disposition de la communauté de recherche des trois campus des programmes d'aide directe et des outils de développement, de gestion, de mesure et de promotion de la recherche, et ce, dans le cadre des axes de développement et des créneaux de recherche dont s'est dotée l'institution de manière à favoriser la constitution de constellations de recherche dynamiques et synergiques.

La Vice-rectrice adjointe à la recherche est membre de plusieurs conseils d'administration¹, ce qui lui permet de représenter les intérêts de la communauté de recherche de l'Université de Moncton auprès d'instances à l'échelle provinciale, des maritimes et nationale.

A. ACTIVITÉS LIÉES AU VICE-RECTORAT ADJOINT À LA RECHERCHE

1. Bilan

1.1. Objectifs généraux 2010-2011

Certaines actions et activités qui ont été menées au cours de l'année 2010-2011 dans le cadre du Plan de développement de la recherche 2011-2014, sont brièvement décrites ci-dessous.

1.1.1. Formulation et mise à exécution d'une stratégie unique de recherche institutionnelle

La première étape de cet objectif du Plan de développement a été réalisée et une stratégie unique de recherche institutionnelle a été soumise à la fin de l'année universitaire 2010-2011 à l'équipe de direction. Cette stratégie fera l'objet de discussions au sein de l'Assemblée et le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche au cours de l'année universitaire 2011-2012 en vue de sa présentation au Sénat académique.

1.1.2. Mise en place d'outils de développement, de gestion et de mesure de la recherche

Grâce à l'aide d'une stagiaire d'été, une base de données a été créée dans l'optique de fournir un portrait détaillé de la recherche qui se fait à l'Université de Moncton et de servir de point de départ au développement d'outils de gestion et de mesure de la productivité en recherche.

De plus, un poste de conseillère principale à la recherche a été créé et sera comblé au début de l'année universitaire 2011-2012. Sous la direction du Vice-rectorat adjoint à la recherche, la conseillère principale à la recherche fournit un appui à la gestion et à la coordination des activités liées à l'obtention du financement en recherche. Ce poste couvre une large gamme de tâches et de fonctions, notamment : appuyer la préparation et la présentation de demandes de subvention de recherche aux organismes subventionnaires, agir d'interface entre les communautés de recherche et les organismes subventionnaires, conseiller les chercheurs sur les programmes de financement selon leurs intérêts et leurs besoins, organiser la rétroaction sur les demandes de financement en vue de les améliorer, etc. Dans le cadre de ces tâches et fonctions, la titulaire travaille de près avec le personnel du Vice-rectorat adjoint à la recherche et de la FESR, le Service des finances et le Bureau de soutien à l'innovation.

1.1.3. Conception et mise à exécution d'un programme de promotion de la recherche

Le travail de restructuration des pages du site Web de l'UdeM consacrées à la Faculté des études supérieures et de la recherche et à la Recherche-Création-Développement a été entrepris en étroite collaboration avec le Groupe des technologies de l'apprentissage dans le but de mieux promouvoir tant la recherche qui se fait à l'Université de Moncton que les études supérieures. Ces sites abriteront dans un avenir rapproché le bulletin mensuel *La recherche*.

En plus de ces activités liées au développement de la capacité et de la productivité en recherche à l'Université de Moncton, la VRAR s'est également investie dans le développement de la

¹ À titre de vice-rectrice adjointe à la recherche, Lise Dubois est membre du CA des organismes suivants : Institut atlantique de recherche sur le cancer; Fondation de recherche en santé du Nouveau-Brunswick; Springboard. Elle est également membre de la Commission des études supérieures des provinces Maritimes et du Comité d'évaluation de la qualité de cette commission, ainsi que du Conseil des études supérieures et de la recherche du Nouveau-Brunswick. Au cours de l'année 2010-2011, elle a assisté à la réunion annuelle ou le congrès annuel de l'Association canadienne des études supérieures, du CRSH, de la Fédération canadienne des sciences sociales et humaines et de l'Association canadienne des administrateurs de recherche universitaire. Elle participe activement au Forum des doyennes et doyens des études supérieures du Nouveau-Brunswick, au Forum des doyennes et doyens des études supérieures des provinces Atlantique et, à l'occasion, au Forum des vice-rectrices et vice-recteurs à la recherche des provinces maritimes.

capacité en recherche dans les domaines médical et de la santé en assumant la présidence d'un comité de sélection chargé de combler deux postes conjoints de professeur-chercheur UdeM-Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick.

1.2. Ressources humaines

L'année 2010-2011 n'a pas été sans ses défis sur le plan des ressources humaines : en effet, depuis juillet 2011, trois personnes se sont acquittées des tâches liées au vice-décanat : Souad H'Mida, vice-doyenne en titre, de juillet à novembre; en janvier, Colette Landry Martin s'est jointe à la FESR à titre de vice-doyenne par intérim jusqu'au 15 mai et, depuis le 1^{er} juin, François Vigneau assume les tâches pour un second intérim jusqu'au 31 décembre 2011.

De plus, l'adjointe administrative de la FESR, Rose-Marie Cormier, en poste depuis plus de deux décennies, a dû elle aussi être remplacée de manière temporaire. Natalie LeBlanc assume ses tâches d'adjointe administrative et la FESR a accueilli Anny Bélanger-Bourque comme secrétaire administrative.

Cette année, le professeur Réjean Hall a été affecté à temps partiel à la direction du BSI (voir le Rapport annuel 2010-2011 du BSI); l'agente à l'innovation, Gisèle Lévesque, continue à contribuer au succès des chercheuses et des chercheurs de l'UdeM en leur prêtant main-forte dans l'élaboration de partenariats industriels de toutes sortes.

Depuis mai 2011, la FESR a confié à une stagiaire du programme Baccalauréat en droit / Maîtrise en administration publique, Monica Plourde, la tâche de poursuivre son travail dans la base de données intégrée sur les projets de recherche et les chercheuses et chercheurs de l'UdeM et à une stagiaire du programme de Traduction, Catherine Boulet, les tâches de réviser et de rédiger les textes dans les pages web de la FESR et de Recherche-Développement-Création, ainsi que de réunir les informations pertinentes pour le bulletin *La Recherche*.

Le Vice-rectorat adjoint à la recherche/FESR est maintenant situé au 3^e étage de l'édifice Taillon, ce qui a permis de rapatrier le personnel du BSI. Le regroupement sous un même toit du personnel rattaché au Vice-rectorat adjoint à la recherche/FESR permettra une meilleure intégration des services offerts aux chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants et un meilleur partage des tâches au sein même de ces deux instances.

1.3. Programmes de financement de la recherche et de valorisation de la recherche

La FESR gère 5 programmes de financement interne de la recherche, tout en organisant des activités de valorisation de la recherche, dans le but d'accroître la capacité en recherche. Sont présentés ici les résultats des concours et le bilan des principales activités de valorisation de la recherche. En plus de ces 5 programmes, la FESR contribue de manière ponctuelle aux nombreuses initiatives du corps professoral en matière de RDC, notamment des colloques, des ateliers, etc.

1.3.1. Concours internes

1.3.1.1. *Concours régulier* : Dans le cadre de ce concours, qui accorde des subventions de recherche aux membres du corps professoral des trois campus pour des projets en phase de démarrage, 64 subventions ont été accordées au CM pour un total de 96 115 \$, 4 au CE pour un total de 4 900 \$; 8 au CS pour un total de 15 000 \$ et 2 à la Faculté de foresterie pour un total de 3 000 \$. En principe, ce concours sert à amorcer un projet de recherche qui mène ensuite à la présentation d'une demande de subvention aux grands conseils. À la demande du corps professoral, le calendrier de ce concours sera appelé à changer au cours de l'année 2011-2012 afin de mieux accommoder les chercheuses et chercheurs qui reçoivent du financement.

1.3.1.2. *Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC* : Ce concours qui a lieu deux fois par année vise à aider financièrement les membres du corps professoral des trois campus à faire connaître leurs travaux en RDC. Au concours de l'automne 2010, 29 professeuses et professeurs ont reçu une aide financière (13 722,50\$), tandis qu'au concours de l'hiver 2011, 51 en ont reçu (25 205\$). À la demande du corps professoral, ce concours sera re-examiné au cours de l'année 2011-2012.

1.3.1.3. *Programme spécial axé sur des thèmes spécifiques (Aide aux petites universités)* : Dans le cadre de ce programme subventionné par le CRSH, 9 subventions ont été accordées pour la période 2010-2011, pour un total de 22 000 \$.

1.3.1.4. *Programme spécial d'aide aux groupes/réseaux de RDC* : Ce concours sert à favoriser la création d'équipes, de groupes et de réseaux de recherche. Quatre subventions au CM et une au CS ont été accordées pour un total de 30 000 \$.

1.3.1.5. *Programme spécial de subventions de recherche dans les domaines des sciences humaines et sociales, y compris les disciplines artistiques* : Dans le but de favoriser la recherche dans les domaines des sciences humaines et sociales, y compris les disciplines artistiques, 7 subventions ont été accordées, pour un total de 22 000 \$.

1.3.2. Activités de valorisation de la recherche

1.3.2.1. *Journées des études supérieures et de la recherche* : C'est toujours en

collaboration avec les facultés, écoles et départements et grâce à une organisation décentralisée que la FESR organise les Journées des études supérieures et de la recherche (JESR), qui ont eu lieu cette année du 21 au 25 mars. La 14^e conférence annuelle organisée par la FESR pendant les JESR a été prononcée par le professeur Ronald Labelle, Département d'études françaises, et titulaire, Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne. Sa conférence, intitulée « Le Conte de Cendrillon : de la Chine à l'Acadie sur les ailes de la tradition », a attiré plus d'une soixantaine de personnes.

1.3.2.2. Concours des jeunes chercheurs : Ce concours en était à sa 22^e édition cette année. Une trentaine de participantes et participants ont présenté leurs recherches. Puis, il y a eu une table ronde sur la thématique « Vers une nouvelle géopolitique mondiale » à laquelle ont participé des membres de la communauté universitaire des trois campus. Comme c'est la coutume depuis quelques années, des étudiantes et étudiants en art dramatique et en musique ont enrichi le gala de clôture par la présentation d'œuvres musicales et un extrait d'une pièce de théâtre. À la suite du Concours des jeunes chercheurs de cette année, 2 étudiantes et 1 étudiant au doctorat en sciences du langage ont présenté à l'Université de Sherbrooke leur communication au colloque annuel de l'AUFC qui se tient dans le cadre de l'ACFAS. Il s'agit d'Émilie Urbain, d'Isabelle LeBlanc et d'Hubert Noël.

1.3.2.3. Prix Vo-Van de la meilleure thèse : La FESR a rompu avec la tradition et a décerné deux Prix Vo-Van, l'un à Marie-Michèle Doucet pour la qualité de sa thèse de maîtrise en histoire, intitulée « Héros et héroïnes : stéréotypes et représentations genrés dans la littérature patriotique de la Grande Guerre en France (1914-1919) » et l'autre à Jean-Philippe Michaud pour la qualité de sa thèse de maîtrise en biologie, intitulée « La vie après la mort : Étude de la succession hétérotrophe sur la carcasses de porcs domestiques dans le sud-est du Nouveau-Brunswick ».

1.4. Recherche

Sont présentés dans cette partie les résultats généraux des concours de financement de la recherche et d'autres activités liées à la recherche auprès d'organismes fédéraux et provinciaux. La participation accrue des chercheuses et chercheurs de l'Université de Moncton à des réseaux de recherche, des centres d'excellence, des recherches concertées est à noter.

1.4.1. Chaires de recherche du Canada

Au cours de l'année, une seule demande de renouvellement de chaire a été soumise : il s'agit de la Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur l'optique dans les technologies de l'information et de la communication, dont le titulaire est le professeur Habib Hamam, laquelle a été renouvelée en avril 2011. En avril 2011, le programme des Chaires de recherche du Canada a annoncé les nouvelles attributions.

1.4.2. Fondation canadienne pour l'innovation

Cet organisme annonçait en juin dernier l'octroi d'un fonds d'infrastructure de 195 132 \$ au professeur Yahia Djaoued, du CS.

1.4.3. Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)

1.4.3.1. *Subventions à la découverte*

Pour l'année 2010-2011, 5 nouvelles subventions à la découverte dont 4 d'une durée de 5 ans et une d'une durée d'un an (123 059 \$) s'ajoutent à 22 subventions en cours (427 093 \$).

1.4.3.2. *Promo-Sciences*

Une subvention est en cours de 13 000 \$.

1.4.3.3. *Recherche et développement coopérative*

Une nouvelle subvention d'une durée de 3 ans (47 870 \$) s'ajoute à une subvention en cours (10 000 \$).

1.4.4. Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

Le nombre de membres du corps professoral qui participe à des recherches collectives, p. ex. les Alliances de recherche université-communautés ou les Grands travaux de recherche concertée est à la hausse. Toutefois, aucune chercheuse ni aucun chercheur de l'UdeM n'est chercheur principal dans le cadre de ces subventions importantes.

1.4.4.1. *Subventions ordinaires*

Cinq professeures et professeurs ont reçu de nouvelles subventions ordinaires pour une période de 1 à 3 ans (127 439 \$); 6 projets ont reçu la cote 4A. Neuf subventions sont en cours (153 327 \$).

1.4.4.2. *Subventions stratégiques*

Une nouvelle subvention stratégique du CRSH de 25 000 \$ s'ajoute à une subvention en cours (32 250 \$), tandis que 2 projets ont reçu la cote 4A.

1.4.4.3. *Aide aux ateliers et aux colloques de recherche au Canada*

Dans le cadre de ce programme, une subvention de 15 000 \$ a été reçue.

1.4.4.4. *Subventions institutionnelles*

Un montant de 35 990 \$ a été accordé pour les subventions dans le cadre de ce programme.

1.4.5. Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

La Fondation de recherche en santé de Nouveau-Brunswick a établi des partenariats stratégiques avec les IRSC, ce qui favorisera le succès des chercheuses et des chercheurs de l'UdeM dans le cadre des programmes nationaux de subvention.

1.4.5.1. Programme de partenariat régional

Dans le cadre de ce programme de partenariat, une subvention de 30 000 \$ a été reçue. Une subvention est en cours (18 852 \$).

1.4.6. Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB)

Cet organisme offre un soutien important aux chercheuses et chercheurs de l'UdeM par le biais de ses divers programmes. Par ailleurs, la FESR voit d'un bon œil la place grandissante que prend la FINB dans le développement de la recherche dans la province.

1.4.6.1. Concours Initiative d'assistants à la recherche

Pour l'année 2010-2011, 20 demandes ont été subventionnées dans le cadre de ce programme qui permet l'embauche de personnel de recherche.

1.4.6.2. Concours Initiative de développement de la capacité d'innovation

Six demandes présentées par l'UdeM ont été financées dans le cadre de ce programme (204 150 \$).

1.4.6.3. Concours Projets émergents

Deux demandes de subvention présentées dans le cadre de ce programme ont été financées pour une somme totale de 49 940 \$.

1.4.7. Programme de coopération universitaire Québec/Nouveau-Brunswick

Cinq projets ont été subventionnés pour une somme totale de 20 934 \$.

1.4.8. Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick (FRSNB)

La FRSNB a subventionné 4 projets de l'UdeM dans le cadre de son programme Subventions de démarrage, pour une somme totale de 98 790 \$.

1.4.9. Fonds de fiducie pour l'environnement

Ce programme provincial a accordé à l'UdeM 234 000 \$ pour la réalisation de 9 projets.

1.4.10. Programme spécial de soutien aux frais indirects de la recherche

Pour l'année 2010-2011, l'UdeM a reçu une subvention de 995 403 \$ dans le cadre de ce programme fédéral.

2. Enjeux et défis

2.1. Le Plan d'action sur la transformation de l'éducation postsecondaire

Si l'UdeM participe activement à toutes les discussions et consultations qui entourent la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action, elle est toujours en attente des actions et des mesures à prendre en ce qui a trait à l'organisation des études supérieures et à la recherche. Pour ce qui est de l'organisation des études supérieures, les recommandations du rapport Vo-Van, présentées en guise d'information au Sénat académique de mai 2011, feront l'objet d'une réflexion collective au sein de l'Assemblée et du Conseil de la FESR au cours de l'année 2010-2011. En ce qui a trait à la stratégie provinciale de recherche, ce dossier semble avoir été relégué aux oubliettes par le gouvernement actuel.

2.2. Restructuration du financement de la recherche sur la plan national et la place des universités de petite/moyenne taille

Les modifications apportées aux critères d'évaluation et d'attribution des Subventions à la découverte au CRSNG et au virage du CRSNG-Atlantique vers les partenariats présentent toujours des défis particuliers pour les chercheurs et les chercheuses de l'UdeM. En effet, le taux de succès de l'UdeM a connu une baisse importante au cours des trois dernières rondes. D'une part, certains efforts sont faits pour mieux faire comprendre les enjeux de la recherche en milieu perçu comme étant périphérique et l'importance qu'elle y revêt; d'autre part, d'autres avenues devront être explorées pour maintenir la capacité en recherche dans ces domaines. À ce chapitre, le Vice-rectorat adjoint à la recherche s'est joint à un regroupement d'universités de petite taille qui se penchera sur la question du financement de la recherche dans les plus petites universités. De plus, une série d'ateliers sur la rédaction des demandes de subvention a été lancée en collaboration avec l'Éducation permanente de l'Université de Moncton. À ce jour, 18 membres du corps professoral issus des 3 campus y ont participé. Un deuxième atelier est prévu pour le mois d'août 2011 et un troisième pour le printemps 2012.

3. Perspectives d'avenir et objectifs pour l'année 2011-2012

3.1. Plan de développement de la recherche 2011-2014

La mise en œuvre du Plan de développement de la recherche 2011-2014 animera l'organisation du travail du Vice-rectorat adjoint à la recherche au cours de l'année 2011-2012.

B. ACTIVITÉS LIÉES AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

1. Objectifs généraux 2010-2011

Pour des fins de synthèse, les objectifs fixés pour l'année dernière sont regroupés en 4 catégories et le bilan des réalisations est présenté en fonction de ces catégories.

1.1. Objectifs liés à la promotion et au recrutement aux études supérieures

La FESR a maintenu le programme de bourses mis sur pied depuis quatre ans dont le but est d'encourager les étudiantes et étudiants méritants de faire la promotion des programmes de cycles supérieurs de l'Université lors de leur participation à des congrès scientifiques; 10 bourses, totalisant un montant de 8 426 \$, ont été accordées.

De plus, le mandat donné au Groupe des technologies d'apprentissage en ce qui a trait à la restructuration du site Web de la FESR a été de repenser ce site comme outil de recrutement à défaut de pouvoir se doter d'un véritable programme de recrutement aux cycles supérieurs. À ce chapitre, la FESR a continué la révision du matériel promotionnel des programmes de cycles supérieurs. Il convient, par ailleurs, de souligner le rayonnement engendré par l'implication des membres du corps professoral à l'extérieur de l'Université, notamment en ce qui a trait à la direction de thèses ainsi qu'à l'accueil d'étudiantes, étudiants, chercheuses et chercheurs provenant d'autres établissements universitaires.

1.2. Objectifs liés au financement des études supérieures

Treize étudiantes et étudiants ont obtenu des bourses d'études supérieures des grands conseils totalisant 438 500 \$ (huit à la maîtrise pour un montant de 147 500 \$ et cinq au doctorat pour un montant de 291 000 \$).

1.3 Objectifs liés à la gestion des études supérieures

Une politique sur l'habilitation à l'encadrement aux cycles supérieurs a été soumise au Comité des programmes du Sénat académique après adoption par le Conseil de la FESR. Par ailleurs, plusieurs modifications ont été effectuées aux règlements et aux formulaires des études supérieures. La FESR a parfois été l'instigatrice de ces modifications, alors que d'autres ont été sollicitées par d'autres instances (RVD, Comité des programmes du Sénat académique, etc.). De nouveaux programmes ont été lancés en septembre 2010 alors que d'autres débutent à l'automne 2011, notamment le Ph.D. en Sciences de la vie, le Doctorat professionnel en psychologie et la Maîtrise ès arts en littérature canadienne comparée. La FESR a collaboré à la modification des programmes de Ph.D en psychologie, de Maîtrise ès arts en psychologie, des programmes de MBA et collabore à l'heure actuelle à la création d'un nouveau Doctorat en sciences appliquées et d'une Maîtrise professionnelle en foresterie.

Par ailleurs, l'Université de Moncton a délivré 157 diplômes de cycles supérieurs (quatre au doctorat et 153 à la maîtrise) au cours de l'année 2010-2011.

2. Enjeux et défis

Les enjeux et défis en matière de programmes de cycles supérieurs pour l'année à venir s'articulent autour des thèmes suivants : 1° la réforme de l'éducation postsecondaire; 2° la promotion et le recrutement aux cycles supérieurs; 3° le financement aux cycles supérieurs et 4° l'efficacité dans la gestion des programmes de cycles supérieurs.

3. Objectifs en matière d'études supérieures pour l'année 2010-2011

Dans le but de contribuer au développement des études supérieures à l'UdeM au cours de l'année 2010-2011, la FESR se fixe les objectifs suivants :

3.1. Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick : maintenir sa participation active dans la mise en œuvre de la réforme des études supérieures.

3.2. Promotion des études supérieures : poursuivre le travail amorcé dans le site Web de la FESR en vue de promouvoir les études supérieures et de faire connaître les recherches.

3.3. Financement des études supérieures : maintenir les efforts pour améliorer le financement et l'accès aux études supérieures.

3.4. Valorisation des études supérieures et de la recherche : continuer à innover dans l'organisation des Journées des études supérieures et le Concours des jeunes chercheuses et chercheurs.

3.5. Gestion des études supérieures : veiller à la bonne marche des programmes de cycles supérieurs en mettant à jour les pratiques et les procédures et en actualisant les outils des gestion; mettre en place une politique linguistique liée à l'admissions aux études supérieures; analyser la capacité d'accueil des programmes de cycles supérieurs en vue d'élaborer un plan cohérent et réaliste de croissance des inscriptions.

Lise Dubois

Vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la FESR

Juin 2011